

Venez vous
informer!

GAZETTE LA CGÈTE

L'ACTUALITÉ DE L'ENTREPRISE
VUE PAR LES ELUS CGT MAAF AU CSEE NIORT

sommaire

CSEE 18 janvier 2023 - numéro 27



02

**UN PETIT RETOUR SUR LE DROIT
D'ALERTE EN COURS**

03

**UNE INFO AU PASSAGE SUR NOS
REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE
SANTE**

04

**AVIS DES ELUS DE LA CGT CONCERNANT
LE PASSAGE EN FLEX NET AU SEIN DU
DCRC**

06

INFOS DE LA CGT

07

NOUVEL ACCUEIL TELEPHONIQUE

08

TOUS ENSEMBLE !

UN PETIT RETOUR SUR LE DROIT D'ALERTE EN COURS



La réunion démarre par **une déclaration des élus CFDT informant la direction qu'elle ne donne pas suite à la procédure d'alerte en cours** concernant le réseau des agences. Ou en tout cas qu'elle suspend, ce qui revient au même... **Car n'y a-t-il pas paradoxe dans le fait de suspendre, pour plusieurs mois, une procédure visant à dénoncer une situation de danger grave et imminent ?...**

Quels sont les deux arguments avancés par les auteurs de ce revirement ? Le changement de direction générale à venir et les prochaines élections professionnelles.

Les élus CGT ne comprennent pas cette position.

En effet, concernant la nouvelle direction générale qui va hériter de cette situation, et qui n'a donc aucune responsabilité (en tout cas théorique...), l'enquête ne pourra lui être aucunement préjudiciable. Bien au contraire, elle lui permettra d'avoir confirmation de l'état du réseau et de trouver des moyens pour tenter d'y remédier.

Quant au directeur général sortant, il n'a pu être (théoriquement toujours...) informé qu'à la fin de sa mission, soit au moment de l'expertise dont le rapport a été présenté aux élus du CSEE en octobre dernier. Il peut donc facilement se dédouaner de la responsabilité de cette situation incombant principalement au directeur de la direction du développement.

Concernant les élections, il est judicieux, à nos yeux, d'agir sans les attendre car un renouvellement des équipes conduira à transmettre cet épineux dossier à une partie des élus qui n'aura pas toute l'expérience requise ni la connaissance du dossier.

Pour ces motifs, **nous entendons ne pas enterrer cette alerte.** Nous comptons reprendre le flambeau, accompagnés des élus qui ont conservé une certaine volonté d'agir au lieu de subir, car nous avons toujours à l'esprit le fait que si nous sommes élus, c'est UNIQUEMENT dans le but de défendre les salariés.

Ainsi, nous allons lancer de notre côté une procédure dont nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de son avancée.

UNE INFO AU PASSAGE SUR NOS REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE SANTE



Il apparaît que depuis la mi-année 2022, MALAKOFF-MEDERIC a décidé de ne plus rembourser certaines prestations, notamment les médicaments prescrits mais non remboursés par la sécurité sociale, ainsi que des praticiens non conventionnés (tels qu'ostéopathes ou autres). Or, le contrat était censé être intégralement maintenu jusqu'au 31 décembre...

Suite à remontées des salariés, la direction COVEA a adressé une réclamation à MALAKOFF-MEDERIC... Réclamation qui a eu autant d'effet qu'un bon gros pipi dans un violon...

Nos représentants RH, soucieux de notre bien-être..., renvoient aujourd'hui le problème vers les seuls concernés qui se retrouvent dans l'obligation de devoir saisir eux-mêmes le médiateur de l'assurance. Malgré l'adage qui dit qu'on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, nous aurions pu espérer aide et solidarité de la part de notre employeur. Si nous devons connaître également des soucis avec KLESIA, la réponse serait-elle toujours la même, à savoir « Débrouillez-vous » ?...

UN DOSSIER SOCIAL



Une salariée en grande difficulté financière s'est vu octroyer un prêt à taux 0 pour cause de dépenses incompressibles et imprévues. Sachez, chers lecteurs, qu'en vous rapprochant de votre CSEE, il vous est possible de bénéficier de ce type de prestation. Conditionnée à votre situation financière, bien entendu.

AVIS DES ELUS DE LA CGT CONCERNANT LE PASSAGE EN FLEX NET AU SEIN DU DCRC



Les lecteurs les plus assidus de notre gazette (et nous les en remercions chaleureusement...) se rappelleront que le passage en FLEX NET au DCRC avait fait l'objet d'une présentation lors du dernier CSEE. S'ils se rappellent également de la teneur de nos réflexions et retours, ils ne seront pas étonnés d'apprendre que nous avons rendu un avis défavorable, avis que vous retrouverez ci-dessous...

AVIS DES ÉLUS CGT CONCERNANT LE PASSAGE EN FLEX NET AU SEIN DU DCRC

La direction du DCRC est consciente de subir un turn-over faramineux. Sur environ 650 salariés, entre 100 et 150 quittent le navire chaque année, ce qui laisse environ 50 postes inoccupés le temps de recruter les remplaçants. Soit l'équivalent au quotidien d'un plateau vide.

Comment y faire face ? En tentant d'améliorer les conditions du travail ? En jouant sur la sphère salariale ?... Eh bien NON !!!

La direction recrute par anticipation pour faire face aux départs qu'elle juge inéluctables. C'est de l'art dans le domaine de la gestion des ressources humaines : plutôt que d'améliorer le quotidien des salariés, on anticipe leur remplacement.

Les élus CGT ne voient là aucune ambition liée à l'amélioration du bien-être au travail. Bien au contraire, ils n'interprètent cette politique que comme une reconnaissance de la mauvaise qualité de vie au travail liée à l'accumulation des objectifs, aux effets de la charge mentale liée à l'utilisation à la journée de l'outil téléphonique, à la multiplication des horaires, aux amplitudes horaires, à la gestion inhumaine des pauses, etc...

Mais NET n'est pas que la gestion prévisionnelle de la ressource humaine, c'est aussi son équipement. Et l'avenir au DCRC, c'est le flex-office.

Une bonne nouvelle tient au fait que la direction étudie la dotation d'une seconde Tiny que les salariés n'auraient plus à se trimballer à chaque veille de télétravail, l'autre pouvant rester définitivement au domicile.

La moins bonne tient au système du flex en lui-même, à savoir la perte de repères face aux habitudes liées à l'environnement de travail, la dépersonnalisation des relations, le rangement et le rebranchement de l'ensemble de ses propres affaires dans des casiers en fin et début de chaque journée, le risque de conflit pour s'approprier les places les plus ou les moins lumineuses, les moins bruyantes...

A défaut d'avoir résolu le problème de la dépersonnalisation (risque d'ailleurs non pris en compte dans le DUERP), la direction allège certains effets négatifs du flex en limitant la mobilité au sein du groupe et non du service ...

Rappelons que pour ce qui est de la prise en compte d'aménagements spécifiques liés à un souci de santé ou à un handicap, la direction s'est engagée à prendre en considération chaque demande. Nous ne demandons qu'à la croire...

Mais le souci principal tient au fait que la direction ne répond pas à ses obligations légales en refusant de reconnaître comme du temps de travail le temps passé à brancher et débrancher son matériel informatique. Les élus CGT condamnent cette illégalité et demandent à la direction de faire en sorte que les salariés soient rémunérés à partir du moment où ils se trouvent sur leur lieu de travail, et donc à disposition de leur employeur.

En conclusion, au vu des lacunes, absences de considération et autres illégalités, les élus CGT rendent un avis défavorable.

ROGER - 70 ANS **Maçon**



#MARETRAITEJYTIENS

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

© Communauté Régionale

Pour financer les retraites : augmentez les salaires pas l'âge de départ



Non, le système des retraites n'est pas en danger. Pour financer de meilleures pensions et la retraite à 60 ans, les solutions existent. En augmentant les salaires, en créant des emplois, en mettant à contribution les dividendes, en assurant l'égalité salariale, en passant aux 32 heures. Le gouvernement refuse d'en débattre.



Non, le système des retraites n'est pas en danger. Pour financer de meilleures pensions et la retraite à 60 ans, les solutions existent. En augmentant les salaires, en créant des emplois, en mettant à contribution les dividendes, en assurant l'égalité salariale, en passant aux 32 heures. Le gouvernement refuse d'en débattre.

Même si le scénario du déficit de 12 milliards d'euros en 2027 retenu par le gouvernement était avéré, une hausse de 0,8 point de cotisation suffirait à le combler.

Le gouvernement veut passer en force une réforme brutale et injuste pour résorber le déficit des retraites qui s'élèverait à 12 milliards d'euros en 2027, 13,5 milliards à l'horizon 2030, selon les prévisions du Conseil d'orientation des retraites (COR). Qui reconnaît lui-même que le déficit est temporaire avec, à terme, un retour à l'équilibre.

Il n'y a pas de problème budgétaire à court-terme pour financer les retraites. Le système, dans son ensemble, dispose de 200 milliards d'euros de réserves. Et les leviers d'action pour financer la retraite à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles), et pour garantir 2 000 euros de pension minimum existent.

5% d'augmentation des salaires dans le privé = 9 milliards de cotisations supplémentaires pour la branche retraites

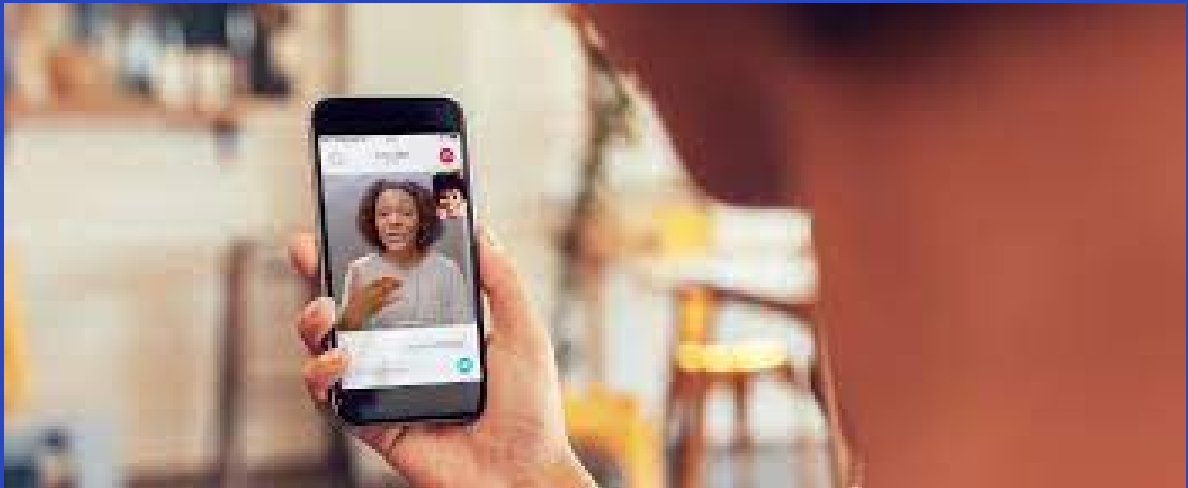
Ce qu'il faut, c'est augmenter les recettes pour financer de nouveaux droits et éviter la dégradation des pensions :

- mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises : c'est 13 fois le déficit annoncé des retraites !
- intégrer dans les cotisations sociales les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation.
- mettre fin aux 28% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes : ça rapporterait 6 milliards d'euros aux caisses de retraite.
- augmenter les cotisations de 0,8 point : soit 8.25€ par mois de cotisations salariales et 8.25€ de cotisations patronales pour un SMIC à 2 000 €.
- cesser d'exonérer de cotisations sociales les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Et il y a de quoi faire : en 2022, les actionnaires des sociétés du CAC 40 ont touché 80 milliards d'euros...
- augmenter les salaires, puisque mécaniquement cela augmente les cotisations sociales pour financer les pensions et garantit de meilleurs droits à la retraite. Dans le privé, 5% de hausse des salaires rapportait 9 milliards d'euros de cotisations : la moitié de ce que le gouvernement espère économiser avec sa réforme injuste.
- augmenter de 5% le point d'indice de la fonction publique représenterait 1,25 milliard € de cotisations retraites. Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2010, ça ferait 5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires dans les conditions actuelles.
- recruter : on estime à environ 1,7 million le nombre d'emplois qui pourraient être créés avec le passage aux 32h dans le privé, soit 13,6 Mds€ de cotisations retraites supplémentaires. En recrutant les 400 000 fonctionnaires nécessaires dans la fonction publique hospitalière, 5 milliards d'euros supplémentaires seraient collectés pour les retraites.

La question des retraites ne peut se penser sans lien avec la création et la répartition des richesses.

Pour la Cgt, les leviers d'action pour assurer le financement pérenne des retraites sont nombreux. Ils ne passent certainement pas par la réforme violente et injuste que le gouvernement veut imposer, malgré le refus de l'ensemble des organisations syndicales unies dans une journée d'action, de grève et de manifestations le 19 janvier.

LE NOUVEL ACCUEIL TELEPHONIQUE



Il s'agit d'un point de situation sur les outils récemment mis en place pour les assurés qui nous contactent par téléphone... ou plutôt qui tentent de nous contacter par ce biais...

Un outil permettant les appels des sourds et malentendants (nous parlons ici, bien évidemment, uniquement des assurés et non de nos dirigeants...) été mis en place le 26 juin dernier.

Le transfert de contexte (transfert de la fiche client d'un salarié à l'autre lors d'un transfert d'appel) s'applique depuis le 26 septembre.

Concernant le Welcomebot (remplacement d'un serveur à touche par un serveur en langage naturel), il sera déployé progressivement à partir du 23 janvier pour monter en puissance et concerner jusqu'à 40000 appels par semaine en 2023 et 200000 en 2024.

Bon bon bon... Un outil en faveur des sourds et malentendants est un progrès indiscutable. Quant au reste... Comment ça, tout le monde s'en fout ?... C'est bien de s'approprier les avancées technologiques de notre époque, d'être dans le sens de l'histoire, non ?... Non ?... Bon...



L'équipe de rédaction

Les élus et mandatés du CSEE Niort (Maaf)

Pour nous contacter

<http://covea.reference-syndicale.fr/>

La CGT Maaf

cgtcovea